

# LES WEBINAIRES

## Protection de l'enfance

L'essentiel  
en 1 journée  
sans se  
déplacer !

SÉMINAIRES DE FORMATION À DISTANCE D'UNE JOURNÉE  
(VIA ZOOM)

PROGRAMME  
2023-2024

### PRÉSENTATION

Lors de la crise sanitaire, l'École de la Protection de l'Enfance a organisé des webinaires à destination des professionnels de la protection de l'enfance du fait d'une conjoncture bien spécifique. Cependant, les retours des participants ont montré combien ils répondaient à des besoins de formation réels. Par ailleurs, le dispositif "distanciel" a été reconnu par l'ensemble des participants comme un facilitateur pour l'accès à la formation (disponibilité immédiate, inscription possible en dernière minute, absence de déplacement, "replay" du webinaire,...) notamment pour des professionnels des territoires ultramarins (mais pas seulement).

L'École de La Protection de L'enfance propose donc depuis plusieurs webinaires qui s'inscrivent en complément de son cursus de formation pour les cadres et de ses séminaires thématiques en présentiel. Les intervenants extérieurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

**PUBLIC:** professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira un nombre de stagiaires permettant de combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

**TARIFS :** Entre 250 € et 480 € nets selon les formats (Exonération de la TVA selon l'Article 261-44.a du Code générales impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Un ou plusieurs webinaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin en dernière page).

La formation a lieu via l'application Zoom.

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi.

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter : Tel : 01 53 10 24 10

WEBINAIRE +

**OUTILS POUR LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : FOCUS SUR LE QUÉBEC**

1 JOUR  
6 heures

TARIF :  
300€

26 ou 28  
septembre  
2023\*  
Reporté  
en 2024

10h00- 13h00 / 14h00-17h00 : Délaissement parental : approche juridique et enjeux professionnels

**Intervenants :**

Philippe Fabry, sociologue, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

George Tarabuly\*, professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval au Québec et directeur scientifique du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles.

\* Jour à confirmer. Programme détaillé à venir

WEBINAIRES

**DÉLAISSEMENT PARENTAL : approche juridique, professionnelle et clinique**

2 JOURS  
10 heures

TARIF :  
480€

10  
octobre  
&  
19  
octobre  
2023

JOUR 1 - 10h00- 12h30 / 14h00-16h30 : Délaissement parental : approche juridique et enjeux professionnels

Intervenant : Philippe Fabry, sociologue, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

JOUR 2 - Délaissement parental : Approche clinique par la théorie de l'attachement

Intervenante : Dr Anne Raynaud, psychiatre, fondatrice et directrice générale de l'Institut de la Parentalité, auteure notamment de "La sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement" (Ed. Marabout, 2019).

Possibilité de suivre les 2 jours ou 1 seul jour au choix - Voir page 4

WEBINAIRE +

**VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS**

Mieux détecter - Mieux accueillir la parole - Mieux appréhender l'impact

1 JOUR  
6 heures

TARIF :  
300€

2 dates aux  
choix :

14  
novembre  
2023

ou  
26 mars  
2024

10h00-13h00 / 14h00-17h00 :

> Mieux mesurer les enjeux autour de ce fléau : L'ampleur du phénomène, la difficulté à entendre ces violences y compris en protection de l'enfance - Ce que ressentent les enfants victimes de ces agressions et ce que cela produit à l'âge adulte.

> Mieux détecter les violences sexuelles subies par les enfants que vous accompagnez dans le cadre de votre métier : Connaître les mécanismes qui se mettent en place chez la victime pendant et après l'agression - Reconnaître des signes, indices, susceptibles d'évoquer des violences sexuelles passées et/ou présentes vécues par l'enfant.

> Savoir accueillir la parole de l'enfant qui se dévoile : Être mieux préparé pour recevoir la parole de l'enfant lorsqu'il se dévoile, lorsqu'il appelle à l'aide, ou témoigne ces violences y compris en protection de l'enfance - Entendre plus qu'écouter. Croire avant de douter. Les dégâts de l'approche inverse.

> Mieux appréhender l'impact de la détection sur la victime et son environnement : Mieux comprendre l'impact de la détection des violences sur la victime, sur son environnement familial et social, sur son agresseur, sur les équipes professionnelles aussi...pour mieux accompagner à court et plus long terme la victime

2h00 consacrées aux questions-réponses avec les participants pour approfondir les connaissances présentées en lien avec la pratique.

Intervenante : Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence d'Emma Etienne, présidente de l'association Speak ! qui livrera par son témoignage des éclairages complémentaires.

WEBINAIRE+

**LA PRISE EN COMPTE DES PROCHES DE L'ENFANT :  
QUELLE FINALITÉ ? QUELS OBSTACLES ? QUELS OUTILS ? QUELS POSSIBLES ?**

1 JOUR  
6 heures

TARIF :  
300 €

16  
novembre  
2023

10h00-13h00 / 14h00-17h00

>> TRAVAILLER AVEC LES PROCHES : Pourquoi la question d'un recours accru aux proches de l'entourage de l'enfant en appui du travail avec les parents est essentielle aujourd'hui. Ce que l'on sait des attentes et besoins en la matière des jeunes accompagnés dans le cadre de l'ASE.

> Droits des parents vs Droits de l'enfant : une opposition stérile, des approches complémentaires - Approche anthropologique et juridique de la place des proches en France - Les freins liés à l'idéologie du retour et au provisoire sans limite ;

> Les nouveaux enjeux du placement chez les Tiers digne de confiance ;

> Quels outils pour mieux prendre en compte l'entourage de l'enfant : présentation d'exemples Français et étrangers.

>> LES CONFÉRENCES FAMILIALES : de nouveaux possibles. Origine de la pratique et principes d'organisation - Principes d'organisation de la conférence familiale (notamment préparation avec un coordinateur indépendant des professionnels) et son déroulement (les phases, le temps de délibération sans professionnels, le plan d'action...) - Présentation concrète d'une conférence familiale - Le passage à l'âge adulte, un révélateur du manque d'adultes proches. Les déclinaisons des conférences familiales.

Intervenants : Philippe Fabry, formateur spécialiste de ces questions, Laurent Sochard, membre fondateur du Laboratoire des Conférences familiales.

WEBINAIRE

**ÉVALUATION : des outils pour mieux évaluer en protection de l'enfance**

1 JOUR  
5 heures

TARIF :  
250€

19  
décembre  
2023

10h00-12h30 / 14h00-16h30

> Construire un référentiel

> Elaborer et utiliser une grille

> Conduire une évaluation

> Impliquer les différents acteurs de l'évaluation

Intervenant : Thierry Arnoux, formateur, coordinateur pédagogique de l'École de la protection de l'enfance.

<b>WEBINAIRE</b>	<b>LES 1000 PREMIERS JOURS : Ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements à en tirer dans les pratiques professionnelles</b>	<b>1 JOUR 5 heures</b>	<b>TARIF : 250€</b>
<b>30 janvier 2024</b>	<p>10h00-12h30 / 14h00-16h30</p> <p>&gt; Les apports théoriques des principaux scientifiques avec un focus sur les constats et recommandations de la commission sur les 1000 premiers jour présidée par Boris Cyrulnik. Les 1000 premiers au regard des besoins fondamentaux de l'enfant</p> <p>&gt; Quelles conséquences à l'adolescence puis à l'âge adulte en cas de relations affectives dysfonctionnelles ou d'absence de relations affectives, d'isolement ou de violence, chez le tout petit ? Quelles exigences en ressort-il pour les divers professionnels concernés au regard de la construction du projet de vie de l'enfant, du PPE, du choix des mesures, de leur suivi et de l'évaluation de leur pertinence.</p> <p>Intervenantes : Pr Priscille Gerardin, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU de Rouvray et Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance.</p>		
<b>WEBINAIRE</b>	<b>PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant</b>	<b>1 JOUR 5 heures</b>	<b>TARIF : 250€</b>
<b>8 février 2024</b>	<p>10h00-12h30 / 14h00-16h30</p> <p>&gt; PPE : quel sens ? Quelle finalité ? Quels personnes impliquées ?</p> <p>&gt; Comment le construire : quels enjeux en termes de coordination, de coopération et de secret professionnel ?</p> <p>Intervenants : Nicolas Baron, directeur de la Prévention, de la protection de l'enfant et de la Famille du département d'Indre-et-Loire, Thierry Arnoux, formateur et coordinateur de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.</p>		
<b>WEBINAIRE</b>	<b>LIENS D'ATTACHEMENT ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT</b>	<b>1 JOUR 5 heures</b>	<b>TARIF : 250€</b>
<b>12 mars 2024</b>	<p>10h00-12h30 / 14h00-16h30</p> <p>Matin : Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance : de quoi parle-t-on ?</p> <p>Après-midi : Théorie de l'attachement : mieux comprendre ce qui se joue dans les liens pour mieux évaluer les besoins de l'enfant, les situations, les mesures.</p> <p>Intervenantes : Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance et Dr Anne Raynaud, psychiatre, Fondatrice et directrice générale de l'Institut de la Parentalité auteure notamment de "La sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement" (Ed. Marabout, 2019).</p>		
<b>WEBINAIRE</b>	<b>DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun</b>	<b>1 JOUR 5 heures</b>	<b>TARIF : 250€</b>
<b>16 mai 2024</b>	<p>10h00-12h30 / 14h00-16h30</p> <p>&gt; Droits de l'enfant et Intérêt supérieur : de quoi parle-t-on ?</p> <p>&gt; Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles au quotidien, y compris dans un contexte complexe ?</p> <p>Intervenantes : Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants de 2014 à 2020, et Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance.</p>		

## MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société d'édition, de formation et d'événementiel) fondatrice et propriétaire de l'École et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. - SARL au capital de 91 469,41 €. L'Action Sociale est certifiée Qualiopi (Certificat : N°B02607 du 29/11/2021).

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE : 5814 Z

Numéro d'agrément formation : 11753620475

Relevé d'identité bancaire : Domiciliation : BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque : 30004 Code guichet : 02790 Numéro de compte : 00010099563 Clé RIB : 48

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque : les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale



Le montant des frais d'inscription varie de 250 € à 480 € nets selon les formules. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs webinaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de webinaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation : Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours ouvrés avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours ouvrés avant le début du webinaire entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du webinaire, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de l'école de la protection de l'enfance  
Tél : 01 53 10 24 10  
Email : inscription@ecoleprotectionenfance.com  
www.ecoleprotectionenfance.com

### CONTACT D'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

À NOTER : En cas d'impossibilité de participer au webinaire aux dates ou horaires prévus, il est possible d'y assister en replay sur notre plateforme de formation à distance (Praxislab). Nous consulter.

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter :  
Tel : 01 53 10 24 10 ou florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

